

Image not found or type unknown



## Bail commercial à un bureau de poste

Par **Equesa**, le **25/08/2019** à **11:51**

Bonjour,

j'envisage d'acheter un local où se trouve une agence de la Poste détentrice d'un bail commercial jusqu'en 2021. Mon but est de leur donner congé pour récupérer le local mais il m'est difficile d'évaluer selon les critères définis par les textes le montant éventuel de l'indemnité d'éviction. La Poste est-elle une entreprise normale avec une perte d'exploitation ? A t-elle un chiffre d'affaire ? etc...

Merci de votre réponse.

AB